



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par voie navigable****Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques  
et de sécurité en navigation intérieure****Cinquante et unième session**

Genève, 14-16 juin 2017

Point 7 d) de l'ordre du jour provisoire

**Promotion des services d'information fluviale (RIS)****et autres technologies de l'information et des communications (TIC)****dans le domaine de la navigation intérieure :****Coopération avec le Forum SIG pour le Danube****Proposition de coopération avec le Forum SIG  
pour le Danube sous l'égide de la Conférence  
sur les services d'information du Danube (DISC)  
et questions connexes\*****Note du secrétariat****I. Mandat**

1. Le présent document est soumis conformément aux activités et résultats escomptés dans le module 5, Transport par voie navigable, paragraphe 5.1, du programme de travail 2016-2017 (ECE/TRANS/2016/28/Add.1) adopté par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-dix-huitième session, le 26 février 2016.

2. À sa soixantième session, le Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) a pris note de la proposition faite par l'Allemagne de placer sous le patronage de la Commission économique pour l'Europe (CEE) la Conférence sur les services d'information du Danube (DISC) organisée chaque année par le Forum SIG<sup>1</sup> pour le Danube (ECE/TRANS/SC.3/203, par. 30 et 31). À la suite de la décision du SC.3, le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (SC.3/WP.3) a demandé au secrétariat d'étudier les possibilités de coopération avec le Forum SIG pour le Danube, en tenant compte de la participation de la CEE à la Conférence DISC, ainsi que des incidences financières découlant d'un tel soutien, en consultation avec le secrétariat du Forum (ECE/TRANS/SC.3/WP.3/100, par. 74).

---

\* Le présent document a été soumis en retard en raison de la transmission tardive de certaines informations.

<sup>1</sup> Système d'information géographique.



3. Le présent document résume, dans ses chapitres II et III, les principaux points de la lettre adressée à la CEE par M. Romeo Soare, Président du Forum SIG pour le Danube (Administration fluviale du Bas-Danube, Galati), lui demandant de placer la Conférence DISC sous son patronage. Le secrétariat a complété ces informations afin de donner une idée plus large des objectifs et activités du Forum SIG pour le Danube. Le chapitre IV présente des informations générales sur l'entrepôt de données du Forum SIG pour le Danube, et le chapitre V propose diverses options de coopération entre le Forum SIG pour le Danube et le secrétariat, et en évalue les effets possibles.

## II. Informations générales sur les activités du Forum SIG pour le Danube

4. Le Forum SIG pour le Danube a été créé en 1997 par les administrations régissant la navigation intérieure de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Slovaquie, sous la forme d'un groupe de travail trilatéral<sup>2</sup>. Ses membres se sont fixé comme buts le développement d'échanges d'informations géographiques poussés et d'une coopération étroite en matière de gestion de la voie navigable du Danube. L'objectif général consistait à élaborer des propositions en vue de la normalisation et de la collecte de géodonnées de base servant à alimenter les services d'information fluviale (SIF). Les activités initiales ont rapidement pris de l'ampleur et se sont étendues à un large groupe de travail incluant des représentants de tous les États riverains du Danube et de la Fédération de Russie, ainsi que des observateurs de la République tchèque, de la Commission du Danube et de la Commission internationale du bassin de la Save. Le Forum SIG pour le Danube s'est révélé être un innovateur et un chef de file reconnu dans le domaine des géodonnées et de leur utilisation aux fins de la gestion des voies navigables. En peu de temps, un entrepôt de géodonnées, dénommé D4D, a été mis en place, ce qui était une idée très innovante et d'avant-garde.

5. Les buts et les missions du Forum SIG pour le Danube sont notamment les suivants :

- Assurer la mise en œuvre, le fonctionnement et le développement futur d'un système D4D transfrontalier servant de base aux SIF et à des applications intergouvernementales, y compris :
  - L'élaboration de cartes électroniques de navigation conformes à la norme ECDIS Intérieur<sup>3</sup> ;
  - L'élaboration de cartes de navigation sur papier ;
  - La mise à disposition du grand public, via un portail Internet, de géodonnées numériques ;
- Fixer des règles de base pour la production de géodonnées et définir des normes de qualité minimales pour les sondages, les cartes et les données hydrologiques ;
- Réaliser des échanges d'informations et de données d'expérience concernant l'utilisation des modèles numériques de terrain et des modèles hydrologiques, et mettre en place des liens avec les applications numériques pour des usages internationaux ;
- Veiller à une communication et une coopération permanentes entre les États membres en ce qui concerne les questions d'intérêt général touchant à la gestion des voies navigables, indépendamment de la juridiction et de l'appartenance régionale ou politique, ainsi que des modèles de financement et des projets en cours de réalisation ;
- Veiller, autant que de besoin, à une communication et une coopération permanentes entre les partenaires lors de l'élaboration de propositions de projets ou de l'exécution de projets communs, indépendamment des modèles de financement.

<sup>2</sup> Site Web officiel du Forum SIG pour le Danube : <http://gisforumdanube.org>.

<sup>3</sup> Système de visualisation des cartes électroniques et d'informations pour la navigation intérieure.

6. Les membres du Forum SIG pour le Danube sont partenaires de projets en cours dans le domaine de l'infrastructure des voies navigables, notamment FAIRway Danube (Autriche, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie), FAST Danube (Bulgarie, Roumanie) ou Danube Stream, qui fait suite au projet NEWADA<sup>4</sup> (Autriche, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie, Serbie et Slovaquie), ainsi que de projets dans le domaine des SIF tels que le projet RIS COMEX (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie et Serbie en qualité d'observateur), financé par l'Union européenne.

7. Même si les travaux futurs du Forum SIG pour le Danube porteront aussi sur d'autres projets, notamment ceux susmentionnés, la prolongation de l'activité liée au DISC présentera un intérêt pour le grand public à l'échelle paneuropéenne. Cette activité correspond à la nouvelle stratégie du SC.3, qui vise à appuyer le développement de communications intelligentes et de systèmes de transport en navigation intérieure, y compris les SIF, à offrir une plate-forme d'échange d'informations sur les résultats obtenus et les meilleures pratiques, et à favoriser les interactions Est-Ouest.

### III. Informations générales au sujet de la Conférence sur les services d'information du Danube (DISC)

8. La Conférence DISC vise à rassembler les représentants des administrations, des usagers des voies navigables et des industriels qui fournissent des services aux administrations et aux usagers, pour leur permettre de débattre et d'échanger sur les avancées technologiques et sur les dernières innovations. Ainsi, la Conférence permet aux parties prenantes de présenter leurs idées, leurs activités et les résultats obtenus à un large public professionnel, et elle joue un rôle important pour favoriser la synergie entre les participants.

9. La Conférence DISC se tient chaque année depuis 2010. En 2016, elle s'est tenue les 6 et 7 décembre à Ratisbonne (Allemagne), où elle a rassemblé un grand nombre de participants venus de la Norvège comme de la Bulgarie et du Royaume-Uni comme de l'Ukraine, ainsi que de neuf autres pays européens.

### IV. L'entrepôt de données D4D du Forum SIG pour le Danube

10. L'entrepôt de données pour la voie navigable du Danube, ou D4D, est un SIG en ligne créé par plusieurs pays riverains du Danube et par l'Union européenne. Il vise à permettre une application internationale harmonisée des directives et normes européennes, en étroite coopération avec la Commission du Danube et les autres instances internationales compétentes en matière de transport par voie navigable<sup>5</sup>. Le D4D comporte des informations sur le Danube, le Main, la Moselle, la Save et la Tisza, notamment la longueur des voies navigables, la gamme des profondeurs, l'état de la voie navigable, les radiocommunications, les terminaux, les ports, la direction et le profil des chenaux, les postes d'amarrage et d'autres paramètres.

11. Le projet D4D vise les objectifs suivants<sup>6</sup> :

- Assurer une application commune et harmonisée des normes européennes et internationales concernant le Danube ainsi que des recommandations relatives à la navigation intérieure ;
- Unifier les SIG nationaux des pays participants et assurer l'échange efficace des données électroniques entre administrations fluviales ;

<sup>4</sup> Réseau des administrations nationales régissant la navigation sur le Danube ; pour plus d'informations, voir [www.newada.eu/newada/](http://www.newada.eu/newada/). Ce projet s'est achevé en avril 2012 et il est suivi par le projet « NEWADA duo » ([www.newada-duo.eu](http://www.newada-duo.eu)).

<sup>5</sup> <http://d4d-portal.info/>.

<sup>6</sup> <http://gisforumdanube.org/d4d/>.

- Élaborer des cartes électroniques de navigation sur le Danube conformes à la norme européenne ECDIS Intérieur ;
- Mettre en place des infrastructures pour améliorer la précision des systèmes de détermination de la position par satellite, conformément aux normes internationales actuelles.

## V. Coopération possible entre le Forum SIG pour le Danube et la CEE pour le patronage de la Conférence DISC et d'autres activités

12. Comme indiqué par le Président, les buts et les missions du Forum SIG pour le Danube et, en particulier, de la Conférence DISC correspondent à la stratégie du SC.3 en ce qui concerne la promotion des SIF et des autres technologies d'information et de communication en Europe. Le secrétariat accueille donc favorablement la proposition relative à une coopération possible avec le Forum SIG pour le Danube en ce qui concerne la Conférence DISC et les questions connexes, qui pourrait s'avérer utile à tous les États membres de la CEE. Elle pourrait ainsi contribuer à la réalisation des objectifs assignés au SC.3 pour la période 2016-2021 ; toutefois, outre les bénéfices possibles, elle nécessiterait des ressources supplémentaires.

13. La CEE pourrait apporter un appui au Forum SIG pour le Danube de l'une des manières suivantes :

- Organisation de la Conférence DISC sous l'égide de la CEE ;
- Organisation de la Conférence DISC par la CEE ;
- Coopération aux fins du D4D ;
- Inscription de cette question à l'ordre du jour du SC.3 et du SC.3/WP.3 ;
- Organisation de manifestations conjointes de renforcement des capacités.

### A. Organisation de la Conférence DISC sous l'égide de la CEE

14. Lorsqu'elle participe à des manifestations internationales, la CEE peut leur offrir son patronage en proposant que la manifestation soit organisée « sous son égide »<sup>7</sup>. Lorsqu'une organisation extérieure à l'ONU tient une conférence ou une réunion à laquelle la CEE participe sans l'organiser, elle peut généralement utiliser le logo de la CEE sur les documents de la conférence ou de la réunion et inviter des représentants de la CEE à participer à la manifestation et à prendre part aux débats. Cette option est tout à fait possible en l'occurrence, à condition de respecter les règles d'usage de l'emblème de l'ONU sur les documents et publications.

15. Dans ce cas, la manifestation serait organisée par la tierce partie et les ressources supplémentaires que devrait fournir le secrétariat seraient réduites au minimum; sa participation à l'événement supposerait qu'il prenne en charge les coûts de transport et les frais de mission.

### B. Organisation de la Conférence DISC par la CEE

16. La Conférence DISC pourrait être organisée conjointement avec l'une des sessions annuelles du SC.3/WP.3. Pour que cela soit possible, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- Une conférence d'une journée ou moins pourrait être intégrée à l'ordre du jour du SC.3/WP.3. Cela pourrait cependant avoir une incidence sur le temps dévolu aux autres points de l'ordre du jour lors de la réunion.

<sup>7</sup> Des informations sur les possibilités de patronage figurent sur le site Web de l'UNESCO à l'adresse suivante : [http://fr.unesco.org/about-us/name\\_logo](http://fr.unesco.org/about-us/name_logo) ; toutefois, les modalités précises seront différentes pour la CEE.

- Une conférence de plus d'une journée ne pourrait pas être intégrée à l'ordre du jour du SC.3/WP.3, mais devrait être organisée en tant que manifestation parallèle. Cela nécessiterait des ressources complémentaires pour la location des salles de réunion, l'interprétation et les autres services de conférence. La CEE ne serait pas en mesure de prendre en charge ces coûts additionnels, qui devraient être couverts par des fonds extrabudgétaires.

17. Dans tous les cas susmentionnés, sans ressources supplémentaires, le secrétariat ne serait pas en mesure de prendre les arrangements nécessaires pour la conférence ni d'établir lui-même la documentation ; aussi, le Forum SIG pour le Danube devrait-il continuer de s'en charger.

### C. Coopération aux fins du D4D

18. S'agissant d'une possible coopération aux fins de l'application D4D, étant donné que le SIG est une application en ligne autonome qui ne peut pas être intégrée à d'autres systèmes en ligne, deux solutions sont possibles :

- L'héberger telle quelle sur le site de la CEE (le secrétariat aurait besoin de davantage d'informations sur l'infrastructure matérielle et logicielle nécessaire). Pour en assurer la maintenance, il faudrait mettre en place un groupe de coordonnateurs chargés de tenir à jour les données ;
- Exporter les données et les intégrer à un futur SIG en ligne dont la maintenance serait assurée par le secrétariat, et mettre en place un groupe de coordonnateurs chargés de tenir à jour les données ; dans ce cas, les fonctionnalités SIG de l'actuel D4D ne seraient toutefois pas complètement préservées et des différences pourraient se faire jour.

19. Ces deux solutions nécessitent un appui substantiel et continu à la maintenance des données, ainsi que des ressources suffisantes pour l'acquisition et la maintenance de l'infrastructure matérielle et logicielle. Pour cela, il faut définir clairement les exigences s'agissant des ressources humaines, des technologies d'information et des procédures d'échange des données. Des arrangements administratifs et juridiques pourraient également s'avérer nécessaires. Le secrétariat ne dispose pas des ressources correspondantes et devrait solliciter un financement extrabudgétaire pour cette activité.

### D. Inscription de la question de l'application SIG à l'ordre du jour des Groupes de travail

20. L'inscription de cette question à l'ordre du jour du SC.3 et du SC.3/WP.3 à titre permanent permettra aux États membres d'être tenus informés et de suivre les progrès réalisés sur le sujet, de partager les meilleures pratiques concernant les applications SIG en Europe et d'encourager ceux qui n'ont pas encore adopté ce système à le faire en utilisant une approche harmonisée. Pour y parvenir, il faudra assurer une liaison permanente avec le secrétariat technique du Forum SIG pour le Danube et veiller à ce que des représentants du secrétariat du Forum ou de ses membres participent aux sessions des Groupes de travail.

### E. Manifestations conjointes de renforcement des capacités

21. La réalisation d'activités conjointes de renforcement des capacités concernant les applications SIG pour la gestion des voies navigables est souhaitable, mais elle nécessitera des arrangements particuliers sur les plans administratif, financier et organisationnel.

## VI. Questions devant être examinées plus avant par le SC.3/WP.3

22. L'information figurant dans le présent document constitue un aperçu préliminaire des modalités possibles de coopération entre le Forum SIG pour le Danube et la CEE et doit servir de base aux débats du Groupe de travail. Les pays sont invités à examiner ces propositions avant de donner leurs instructions au secrétariat et de formuler des recommandations qui seront éventuellement adoptées par le SC.3 à sa soixante et unième session (4-6 octobre 2017).